

NOMBRE DE MEMBRES :

*Nombre de membre en exercice :15**Nombre de membres présents : 12**Nombre de votants : 14*

DATE DE LA CONVOCATION :

09 SEPTEMBRE 2026

COMMUNE DE FOURQUES

SEANCE DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six et le lundi quatorze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Fabienne SEVILLA, Maire

Présents : Fabienne SEVILLA, Chantal DELGADO, Antoine MELGAR, Olivier BONNAFOUS, Fabienne BARRETT, Romain VANDEWALLE, Kévin PAYEN MARTINEZ, Joël REBOURG, Jordi VERA, Nathalie BALTA, Marguerite BLASCO, et Aracéli MARTIN PIMENTEL.

Procuration : Roger RASPAUD à Jordi VERA et Lionel TEBALDINI à Antoine MELGAR.

Étaient absents excusés : Roger RASPAUD, Lionel TEBALDINI et Mireille RIBIERE.

Étaient absents non excusés :

Monsieur Romain VANDEWALLEa été élu secrétaire de séance.

ACQUISITION DE LA PARCELLE A545 APPARTENANT AU DEPARTEMENT - INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Madame le Maire informe l'assemblée du projet d'acquisition à titre gracieux par la Commune de la parcelle cadastrée section A545, actuellement propriété du Département.

Afin de permettre l'inscription de cette cession à l'ordre du jour de la prochaine Commission Permanente du Conseil départemental, il convient que le Conseil municipal se prononce officiellement sur cette acquisition.

Il est précisé que :

- La parcelle a vocation à être intégrée au domaine public communal dès la régularisation de l'acte d'acquisition.
- La Commune s'engage à autoriser le Département à accéder à ladite parcelle afin que ce dernier puisse assurer l'entretien de l'ouvrage qui y est situé.

Décision du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ACCEPTE** l'acquisition par la Commune de la parcelle cadastrée section A 545 auprès du Département.
- **DECIDE** l'intégration de la parcelle A 545 dans le domaine public communal à compter de la signature de l'acte.

- **AUTORISE** expressément le Département (et ses agents ou prestataires) à **accéder à la parcelle A 545** pour réaliser les travaux et opérations nécessaires à l'entretien de l'ouvrage.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents, actes administratifs ou notariés et conventions à intervenir pour exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours , mois et an que dessus

Ont signé au registre tous les membres présentes.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Madame le Maire,


Fabienne SEVILLA



Le secrétaire de séance


Romain VANDEWALLE

ACQUISITION DE LA PARCELLE A 545 APPARTENANT AU DEPARTEMENT – INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

SEVILLA Fabienne, Maire

DELGADO Chantal, 1^{ère} Adjointe

MELGAR Antoine, 2^{ème} Adjoint

BARRETT Fabienne, 3^{ème} Adjointe

VANDEWALLE Romain, 4^{ème} Adjoint

VERA Jordi, Conseiller Municipal

REBOURG Joël, Conseiller Municipal

RASPAUD Roger, Conseiller Municipal

TEBALDINI Lionel, Conseiller Municipal

BALTA Nathalie, Conseillère Municipale

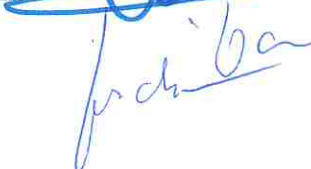
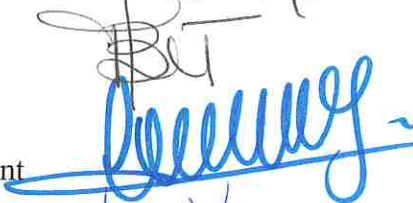
BONNAFOUS Olivier, Conseiller Municipal

BLASCO Marguerite, Conseillère Municipale

RIBIERE Mireille, Conseillère Municipale

PAYEN MARTINEZ Kévin, Conseiller Municipal

MARTIN PIMENTEL Araceli



procuration à Jordi VERA 

procuration à Antoine MELGAR



Absente

